

Au sommaire :

- Bonnes vacances – paritaire :
 - la pelle du 18 juin ! (p 1)
- CRA 35 – Saint Chamond (p 2)
- logement : bilan 2024 (p 3)
- Apte ou inapte : procédure (p4)
- Bilan logement : (p5)
- Apte ou Inapte, la procédure (p4)
- Odysee, L'arbre qui cache le désert (p5)
- Calendrier : Réunions / Commissions (p 6)
- Equipe CFTC (p 7)

Juillet 2025



BONNES vacances!

Que vous partiez explorer de nouveaux horizons, relever des défis sportifs, vous retrouver en famille ou simplement savourer l'art du farniente... ces vacances sont les vôtres. Profitez-en pleinement !

Nous tenons aussi à rappeler un droit essentiel : **le droit à la déconnexion**. Les congés doivent être un vrai moment de répit, loin des sollicitations professionnelles. Déconnecter, c'est se reconnecter à soi et revenir serein.

RÉUNION PARITAIRE : la pelle du 18 juin !

Le 18 juin actait le retour des paritaires et nous nous attendions à discuter de l'accord télétravail qui prend fin en décembre de cette année, de l'accord sur les astreintes et du travail atypique sur lesquels les OSR avaient travaillé.

Cependant la journée s'est articulée tout autrement et se résume ainsi :

- **Information** : le comité salaire de I&O n'a pas pu se tenir en mars en raison de la mise en place de Pulse 25. Conséquence et effet papillon : décalage des augmentations en octobre pour tout le monde ; une façon sûrement de remotiver les salariés !
- **Accords** : on en était resté sur la renégociation de l'accord TT, astreintes, travail atypique. La direction propose un accord global qui reprendrait l'existant mais pas plus d'information pour le moment. Une proposition sera envoyée aux élus le 2 juillet 2025.
- **Mutuelle conjoints et inactifs** : la direction ne bouge pas d'un iota. Chaque régime doit être à l'équilibre. La proposition de la direction de l'option garanties adaptées (comprenez minorées) refait surface pour les conjoints. La CFTC ne peut que regretter cet entêtement de la Direction qui ne lève pas le petit doigt. La mutuelle par essence est un équilibre global et maintient la solidarité entre les régimes qu'ils soient salariés, conjoints ou inactifs. L'augmentation infligée aux salariés dont les conjoints bénéficient de leur mutuelle est inadmissible. Fin de l'acte mais pas de l'histoire !
- **Comité groupe** : initié en 2023, il revient à l'ordre du jour et sera plus largement débattu en juillet lors des prochaines réunions paritaires. Dans les grandes lignes, cette instance doit se réunir une fois par an avec une expertise sur les comptes consolidés et audités par un expert qui sera désigné par ce comité.

Prochaines étapes 9 et 30 juillet 2025.

RV Direction du 26 juin

Nous avons été reçus le 26 juin par la nouvelle direction Monsieur FLEUTIAUX nouveau DG et Madame CHAZOT nouvelle DRH que nous remercions. Echange libre autour des sujets que nous défendons tels que la formation, les seniors, les augmentations, le compte épargne temps, transformation de nos métiers face à l'IA... mais aussi des sujets qui nous préoccupent comme les licenciements, les démissions, la démotivation...

Nouvelle équipe, nouvelle dynamique. On nous a écoutés, nous espérons être entendus.

A suivre

Site : <https://cftc-inetum.fr>

Fin CRA 35 - VIGILANCE

La Direction a annoncé le remplacement du CRA 35 par la nouvelle version de Chronotime qui se veut ISO CRA 35 à partir de fin août. Les saisies se feront dans Chronotime à partir de septembre 2025.

A noter que Vigicra et SPM restent opérationnels pour le suivi des projets.

A partir de septembre, il ne sera plus possible d'exporter les anciens CRA 35 **sauf à se rapprocher de sa RRH.**

La CFTC vous conseille vivement d'anticiper et de sauvegarder tous vos anciens CRA, ça peut servir !

L'infrastructure du CRA 35 sera décommissionnée en novembre 2025.

Pour la nouvelle version de Chronotime, il n'y a pas de site pilote prévu, la bascule se fera en une fois. Le produit pourra évoluer en fonction des besoins / corrections / améliorations nécessaires.

Le formulaire de satisfaction sera repris par les outils de communication (précision à venir).

La date limite de saisie du Chronotime ne change pas soit J-6 de la fin du mois. Les modifications seront opérées par les ADA-ADV qui vont, encore une fois, voir leur charge de travail augmentée dans un contexte de plus en plus tendu !

Saint Chamond - Déménagement

Présenté en CSE le 14 avril, le projet de déménagement du site de Saint Chamond ne prévoyait qu'une option celle d'un emménagement dans un centre d'affaires à Saint Etienne. Le site de Saint Chamond permettait d'accueillir tous les salariés en même temps. La Direction a fait le choix de réduire drastiquement la surface offerte dans les nouveaux locaux passant de 400m² à 38.5 m², ne permettant aux salariés d'une même équipe de se réunir les mêmes jours. En effet il n'y a que 8 postes de travail disponibles pour 27 salariés.

Le CSE a diligenté une expertise qui a mis en avant le peu d'investissement de la direction dans ce projet. Pas de prise en compte des spécificités de travail des équipes (14 personnes le mardi et jeudi), non-respect de la surface minimale par personne allant jusqu'à ne pas respecter la charte d'aménagement Inetum. L'expert préconisait l'installation de 18 postes de travail dans un espace forcément plus grand. Il est clair que l'espace proposé et minimaliste entrainera une nuisance sonore pouvant dégrader considérablement les conditions de travail notamment par la désaffectation du site et la désocialisation des salariés.

En réunion du 17 juin, Le CSE a demandé une réunion extraordinaire le 24 juin pour amender le projet initial qui est inacceptable !

Suite à ce CSE extraordinaire la Direction a accepté de prendre un bureau en plus de 2/3 personnes, avec mesure de fréquentation sur 3 mois après l'été. La possibilité de récupérer le mobilier dans un but associatif a été acceptée. Le groupe de suivi du CSE reste vigilant pour faire remonter les requêtes et problèmes rencontrés par les salariés auprès de la Direction. Notamment, l'absence de places de parking dédiées, racks à vélos, de bornes de recharge électriques, etc. Une journée d'accueil est prévue le 9 juillet ... A suivre.

Site : <https://cftc-inetum.fr>

En 2024 le logement social en France représente 98 682 logements sociaux financés soit une hausse de 8,2 % par rapport à 2023.

Les grandes villes concentrent une part importante des demandes :

- Paris : plus de 230 000 demandes pour environ 12 000 attributions par an, soit un taux de satisfaction inférieur à 6 %.
- Lyon : environ 80 000 demandes pour 6 000 attributions, soit un taux de satisfaction de 7,5 %.
- Marseille : près de 100 000 demandes pour 7 000 attributions, soit un taux de satisfaction de 7 %.
- Toulouse, Bordeaux, Lille et Nantes, Nice, Montpellier ou encore Bordeaux présentent également des taux de tension élevés.

En 2024, environ 2,7 millions de ménages étaient en attente d'un logement social représentant une augmentation de 5 % par rapport à 2023. 384 000 logements sociaux, seulement ont été attribués en 2024, soit un taux d'attribution historiquement bas de 9,4 %. La construction de nouveaux logements sociaux est en recul, freinée par l'inflation et la crise du bâtiment.

Les délais s'allongent et les attributions chutent :

- Le délai moyen d'attente est désormais de 520 jours, soit 114 jours de plus qu'en 2016
- Dans les zones tendues comme Paris ou Lyon, l'attente peut dépasser 5 à 7 ans.
- Depuis 2016, les attributions ont chuté de plus de 20 %, soit environ 100 000 logements en moins

La hausse continue de la demande de logements sociaux a eu un effet domino sur l'offre, accentuant les déséquilibres déjà existants.

Une pression qui s'explique par la hausse des prix de l'immobilier, le durcissement des conditions d'accès au crédit, la rareté des offres locatives privées, en baisse de 18 % depuis 2022, la baisse de la rotation limite les logements disponibles car les locataires restent plus longtemps et la baisse de la construction de nouveaux logements sociaux, freinée par l'inflation et la crise du bâtiment.



Venez nous rencontrer à nos Info Café ->



Septembre : - formations

Les thèmes sont susceptibles de changer en fonction des réunions paritaires.

Pour vous inscrire, contactez-nous pour recevoir le lien.

Pour Inetum, la participation de l'employeur à l'effort de construction (PEEC) en 2024 a été de 1 870 709 € pour une valorisation de services rendus par Action Logement s'élevant à 3 643 442€.

Qu'est-ce la PEEC ? Les entreprises qui emploient 50 salariés et plus ont l'obligation d'investir dans la construction de logements en versant une cotisation appelée « participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) », connue également sous le nom de **1 % logement**. Cette cotisation correspond à **0,45 %** de la masse salariale.

Action logement est l'organisme collecteur des fonds versés par les entreprises et utilise cet argent pour :

- Financer des aides au logement pour les salariés (location, achat, rénovation).
- Aider les salariés en difficulté temporaire liée au logement.
- Investir dans : La construction ou la rénovation de logements, la rénovation urbaine (quartiers prioritaires), la revitalisation des centres-villes et la mixité sociale via des projets immobiliers

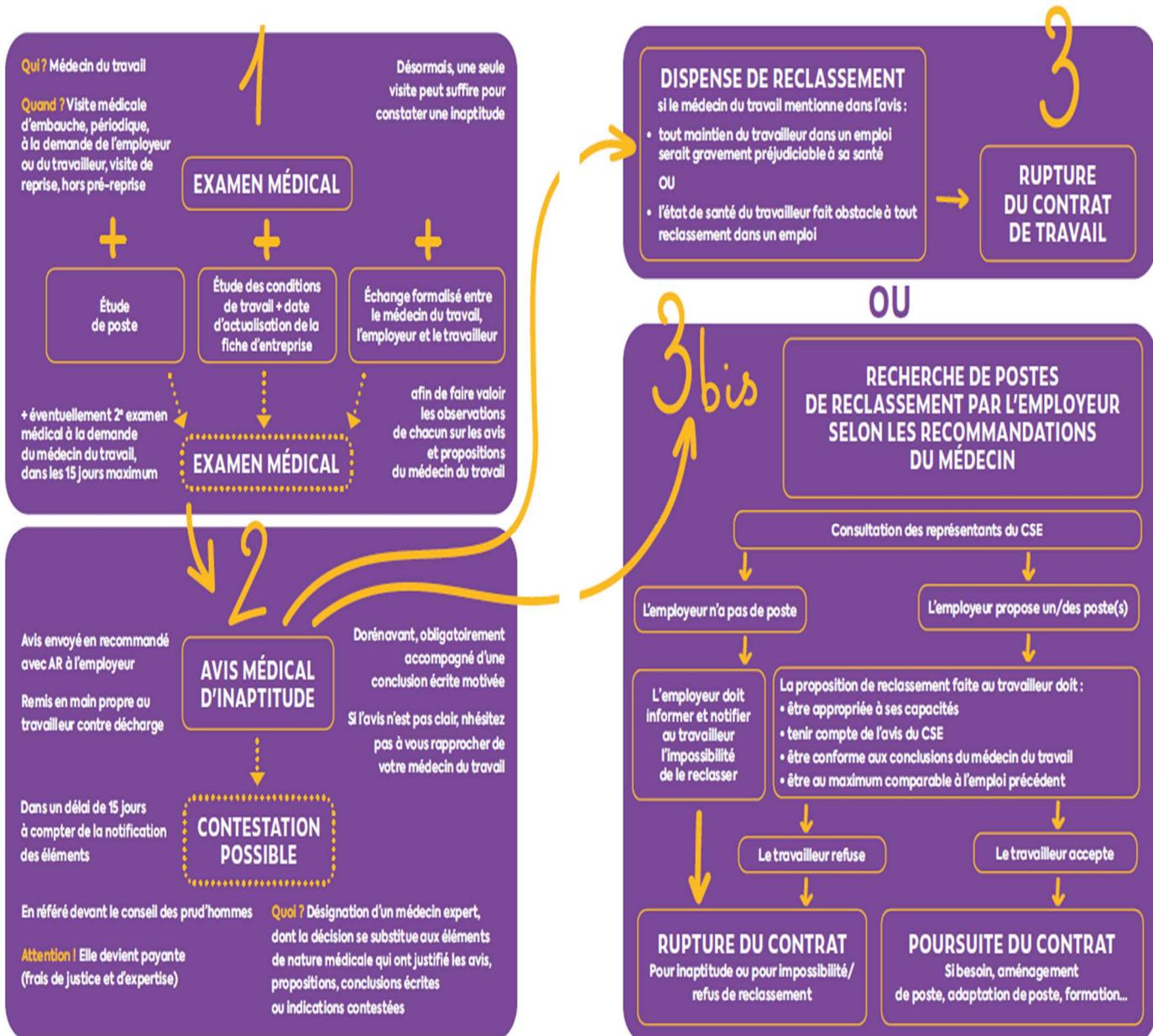
| En quelques chiffres : | |
|--|---------------|
| Total de services rendus en nombre pour 2024 | 174 !! |
| Logement locatif et aide à la location | |
| Familles logées | 57 |
| <i>dont</i> | |
| <i>Logements sociaux</i> | 23 |
| <i>Logements intermédiaires</i> | 29 |
| <i>Logements temporaires</i> | 5 |
| Aides à la location | |
| Mobili-jeune, Visale, avances loca-pass | 83 |
| Demandes de logements en cours chez INETUM à fin 2024 | 224 |
| <i>dont 152 en IDF</i> | |
| Conseils et accession | |
| Conseils en financement | 4 |
| Prêts accession | 21 |
| Prêts travaux | 2 |
| Accompagnement des salariés en difficulté | 7 |

N'hésitez pas à solliciter vos délégués régionaux à la commission logement. Ils sont là pour vous aider, vous conseiller et le cas échéant vous orienter vers le bon service.

Site : <https://cftc-inetum.fr>

Apte ou Inapte

La procédure et les différentes conclusions possibles



Site : <https://cftc-inetum.fr>

Après avoir supprimé de nombreuses courses organisées dans les différentes régions ne manquant pas de décevoir de nombreux salariés, notre entreprise participe, ces dernières années à des épreuves de course à pied pour récolter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein :

« Odyssée ».

Cette initiative est louable et montre un engagement envers une cause noble. Cependant, il est important de se demander si cette participation reflète réellement un engagement envers la santé et le bien-être de nos salariés ou d'une simple opération d'image.

La majorité des salariés d'Inetum sont des travailleurs de bureau. Malgré cela, très peu de prévention est réalisé concernant les risques liés à la position assise prolongée. Rappelons rapidement les risques :

Risque de cancer : De nombreuses études montrent un risque accru de développer plusieurs types de cancer, cancers de l'ovaire, de l'endomètre, du côlon, de la prostate, du rectum et notamment le cancer du sein.

Risque sur la santé mentale : risque accru de dépression et d'anxiété.

Risque Neurologique : risque de développer une forme de démence.

Risque de trouble Musculosquelettique (TMS)

Risque Hormonale : Les études montrent un risque accru de développer un diabète de type 2 entre autres.

Risque de maladie cardiovasculaire : Ce n'est plus un secret pour personne.

Il faut savoir qu'une activité physique de loisir même régulière ne compense pas les risques liés aux nombreuses heures passés assis au travail. Si nous pouvons faire le parallèle avec l'industrie, la position assise prolongée est l'amiante du travail de bureau.

La CFTC a fait de nombreuses propositions, parmi celles-ci, on trouve :

Généralisation des bureaux assis-debout : Ces bureaux permettent aux employés de travailler debout ou assis, réduisant ainsi les risques liés à la position assise prolongée.

Casques sans fil : Ces casques permettraient aux employés de se lever et de marcher pendant les longues communications téléphoniques.

Rappels sur l'ordinateur : Des pop-ups réguliers pourraient rappeler aux employés de prendre des pauses pour marcher et s'étirer lors d'un temps d'activité consécutif excessive.

La mise en place de ces propositions aurait un impact bien plus efficace pour améliorer les conditions de travail, le bien être des salariés mais également limiter les risques de cancer liés au contexte professionnel du salarié.

La participation à des événements caritatifs est importante, mais elle ne doit pas servir de façade pour masquer les lacunes en matière de prévention et de protection de la santé. Aujourd'hui, l'image publique souhaitée par Inetum n'est pas en corrélation avec ce qu'il se passe en interne.

La CFTC incite donc les salariés à participer à ces courses solidaires en leur propre nom et boycotter l'inscription via Inetum tant qu'un rééquilibrage ne soit pas décidé. Nous appelons une nouvelle fois la direction à mettre en œuvre les propositions que nous avons faites pour créer un environnement de travail plus sain et plus sûr pour tous."

PARITAIRES

Négociations entre les syndicats et la direction.

- 19/03/2025 – annulée
- 16/04/2025 – planning prévisionnel, la réunion n'a pas eu lieu
- 14/05/2025 – annulée
- 18/06/2025 – décalage augmentation, refonte accords existants (en attente de proposition de la direction)

Commissions mises en place par accord

COMMISSIONS Paritaires

Pilotage Handicap : à venir pour 2025
Astreintes : 21/02/2025 - 1 réunion/an
Participation : 02/06/2025 - 1 réunion/an

Le PAP (Protocole d'Accord Préalable) définit les élections pour la mise en place des CSE d'Inetum.

CSE – Comité Social Economique

Les Représentants du personnel sont élus par les salariés d'Inetum lors des élections. Prochaines réunions :

AURA : 22/07/2025
IDF : 29/07/2025
NORD : 22/07/2025
Grand Ouest : 29/07/2025
IBSF : 22/07/2025

Les titulaires de chaque CSE élisent les Représentants du personnel des commissions

COMMISSIONS mises en place par les CSE

SSCT : Santé Sécurité Condition de Travail
AURA : 04/09/2025
 02/12/2025
IDF : 16/09/2025 PM
 09/12/2025 PM
NORD : 02/09/2025
 02/12/2025
Grand Ouest : 11/09/2025 PM
 13/11/2025 PM
IBSF : 23/09/2025

LOGEMENT : 07/08/2025

Les titulaires de chaque CSE élisent les Représentants du personnel du CSE-C

CSE-Central Comité Social Economique Central (Niveau UES)

04/07/2025
10/09/2025
10/12/2025

Les titulaires du CSE-C élisent les Représentants du personnel des commissions

COMMISSIONS mises en place par le CSE-Central

CCSSCT : Santé Sécurité Condition de Travail – Central : 07/07/2025
EGALITE / PRO : à venir pour 2025
FORMATION : 13/06/2025
ARTT : 14/11/2025
SANTE : à venir
PREVOYANCE : Date à venir 09/2025

Comité Salaires en Mars de l'année en cours

Pour rappel - Les revalorisations fonctionnelles et salariales sont prévues à 3 dates d'effet différentes dans l'année : avril, juillet et octobre. Le comité salaire se réunit en mars de l'année en cours pour statuer sur les demandes.

Le comité salaire de I&O n'a pas pu se tenir en mars en raison de la mise en place de Pulse 25. Conséquence et effet papillon : décalage des augmentations en octobre pour tout le monde ; une façon sûrement de remotiver les salariés !

C'est au manager qu'il appartient d'informer les collaborateurs des décisions prises à leurs rencontre. N'hésiter donc pas à questionner votre responsable hiérarchique sur le sujet.



La CFTC chez Inetum ? Une équipe active !



Commission Paritaire

(Délégués Syndicaux Inetum)

Michel le GOUVELLO (DSC)
Pascale DEKESS (Rhône-Alpes / DSC Adjoint)
Christophe CAILLE (Rhône-Alpes)
Yannie TERPEND ORDASSIERE (Rhône-Alpes)
Denis FRANCOIS (Nord)
Gerard LEPINE (Nord)
Guillaume DEVOS (Nord)
Christine DELORME (IBSF)
Nicolas GUILLON (RSS - Grand Ouest)
Edward PUJAR (RSS - Ile de France)
Ouided GABSI (RSS - Est)

Commission Economique

Richard MONTOIRE

Commission ARTT

Denis FRANCOIS
Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Formation

Pascale DEKESS
Richard MONTOIRE

Commission Centrale SSCT

Christophe CAILLE
Pascale DEKESS
Syldia ARGENTIN (RS)

Comité Paritaire Pilotage Handicap

Sylvain LARCHER (RS Titulaire)
Aurélié BARBACANNE (RS Suppléante)

Assemblée Générale

Richard MONTOIRE

Commission Astreintes

Cécile HERVEAU (RS)

Commission Participation

Joseph LEGEAY (RS)

Commission Mutuelle Prévoyance

Christophe CAILLE
Syldia ARGENTIN (RS)

Commission Egalité Professionnelle

Pascale DEKESS

Commission environnement

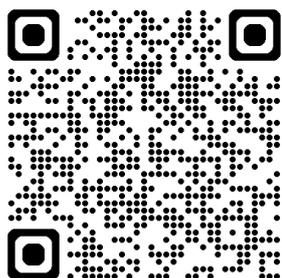
Denis FRANCOIS
Christophe CAILLE
Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Logement

Pascale DEKESS

Vous pouvez nous contacter via notre site

<https://cftc-inetum.fr>



En 2025, j'adhère à la CFTC

- La CFTC privilégie la négociation et la construction, loin de l'opposition systématique,
- La CFTC est indépendante, sans coloration politique ni religieuse. La dimension chrétienne présente dans notre nom renvoie à des origines et à une histoire : aujourd'hui, elle indique simplement un attachement fort à des valeurs morales, citoyennes et solidaires, plaçant l'humain au cœur des discussions. L'adhésion à la CFTC est ouverte à tous. Nous sommes plus que jamais fiers de la grande diversité des hommes et des femmes qui composent notre syndicat.
- La CFTC c'est également une équipe soudée dans l'entraide qui offre une protection juridique supplémentaire, met à disposition une application qui répond à nos questions concernant l'organisation de l'entreprise et le droit du travail...

Vous souhaitez être mieux informé ? Vous aimeriez vous investir davantage dans la vie de votre entreprise ? Adhérer à la CFTC peut vous offrir un accès privilégié à l'information, mais aussi les moyens d'agir collectivement, de défendre vos droits et ceux de tous les travailleurs.



Venez nous rejoindre en accédant au formulaire d'adhésion en scannant ce QR Code

Les Délégués syndicaux CFTC

DSC-Responsable groupe
DSC Adjoint / Rhône-Alpes
DS Rhône-Alpes
DS Rhône-Alpes
DS Nord
DS Nord
DS Nord
RSS Ile de France
RSS Grand Ouest
RSS Est
DS IBSF

Local CFTC St Ouen

Michel LE GOUVELLO
Pascale DEKESS
Christophe CAILLE
Yannie TERPEND ORDASSIERE
Denis FRANCOIS
Guillaume DEVOS
Gerard LEPINE
Edward PUJAR
Nicolas GUILLON
Ouided GABSI
Christine DELORME

☎ 01 41 06 55 138

(06 02 19 01 32)
(06 04 50 86 19)
(06 80 10 21 10)
(04 76 61 30 00)
(06 61 79 59 16)
(06 61 79 59 16)
(03 20 12 85 48)
(06 51 00 55 69)
(06 62 08 80 41)
()
(07 77 98 24 72)

michel.legouvello@gmail.com
dekessp@yahoo.com
christophe.caille@inetum.com
yannie.terpend-ordassiere@inetum.com
denis.francois@inetum.com
guillaume.devos@inetum.com
denis.francois@inetum.com
epujar@club-internet.fr
nicolas.quillon@inetum.com
gabsiwided12@gmail.com
christine.delorme@inetum.com